

11 compétences à acquérir :

	Compétences = être capable de :
1	Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
2	Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
3	Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
4	Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
5	Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
6	Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
7	Informier et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
8	Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
9	Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
10	Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
11	Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques

Le diplôme d'Etat, délivré par un jury régional, suppose d'avoir validé tous les modules et l'ensemble des compétences en stage.

Méthodes pédagogiques actives

- Simulation en santé
- Travaux de groupe, dirigés, pratiques
- Cours interactifs, jeux, relaxation ...

Approche pédagogique de l'IFAS de Château-Gontier

La formation s'appuie sur des valeurs comme le respect, la responsabilité, l'ouverture d'esprit et la solidarité et des principes pédagogiques, qui visent à favoriser la progression, développer l'initiative et rendre l'élève acteur de sa formation.

Le dispositif de formation repose sur un accompagnement individualisé de chaque élève :

- Des entretiens avec le formateur référent pour analyser le parcours de formation et son évolution dans son apprentissage
- Accompagnement destiné à favoriser les apprentissages et l'émergence du projet professionnel.
- Suivi du parcours de l'élève en stage par le biais de regroupements pour mettre en pratique le raisonnement clinique

L'équipe pédagogique et administrative

- 1 directeur
- 1 coordonnatrice pédagogique, cadre de santé
- 2 infirmières – formatrices permanentes
- 1 assistante administrative
- des intervenants professionnels issus principalement du Centre Hospitalier.

Pour tous renseignements,
Contacter le secrétariat aux horaires suivants :
8h30 – 12h15 (du lundi au vendredi)
Tel : 02.43.06.37.25



Rejoins

L'Institut de Formation d'Aides Soignants (IFAS)

Du Centre Hospitalier du Haut Anjou
5 rue Henri Dunant
53200 CHATEAU GONTIER

Tel : 02.43.06.37.25

Mail : ifas-sec@ch-hautanjou.fr
Site : <http://www.ch-hautanjou.fr>

Pour tous renseignements,
Contacter le secrétariat aux horaires suivants :
8h30 – 12h15 (du lundi au vendredi)

2023-2024



LE MÉTIER D'AIDE-SOIGNANT

L'aide soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

3 missions reflétant la spécificité du métier sont définies :

- 1/ Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie
- 2/ Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences
- 3/ Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

Il réalise des soins d'hygiène, de confort.
Il participe à la surveillance des fonctions vitales et sait discerner le caractère urgent d'une situation de soins pour alerter le cas échéant.

Ce métier de soins est l'un de ceux qui s'exerce avec le plus de proximité auprès des personnes et **la dimension relationnelle est essentielle.**

Paroles de professionnels

« Il faut être à l'écoute du malade en permanence ». « On doit savoir écouter sans juger, tenir compte de chaque personne, de chaque situation. On donne énormément, mais on reçoit aussi beaucoup en retour. » Estelle

« Mon rôle est d'être à l'écoute des besoins des patients pour y répondre au mieux... ». Jessica

Quelles sont les compétences et qualités nécessaires ?

Avoir le goût du contact et le sens de l'écoute figure parmi les qualités nécessaires au métier d'aide-soignant. Rigueur, aptitude à travailler en équipe, disponibilité, résistance physique et psychologique sont également attendues.

Accès à la formation d'aide-soignante

La formation d'AS est courte (11 mois) et est accessible **sans diplôme préalable** par une sélection comprenant un dossier et un entretien destiné à apprécier les **connaissances**, les **aptitudes** et la **motivation** du candidat.

La formation dans un IFAS donne accès au diplôme d'Etat d'aide soignant et **débouche sur un emploi** dans les secteurs hospitaliers et extra hospitaliers

Le dossier d'inscription de sélection AS 2022 est téléchargeable sur notre site du **27 février** au **10 juin 2023**, selon la décision de l'ARS

www.ch-hautanjou.fr/ifas

Contenu de la formation aide-soignante

Une formation par alternance :

1540H dont 770h de cours théoriques et 770h de pratiques réalisées en 4 stages.

Enseignements théoriques :

Ils visent à l'acquisition des connaissances nécessaires et indispensables à l'exercice professionnel.

Module	Intitulé	Durée
1	Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	147h
2	Repérage et prévention des situations à risque	21h
3	Evaluation de l'état clinique d'une personne	77h
4	Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	182h
5	Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35h
6	Relation et communication avec les personnes et leur entourage	70h
7	Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs	21h
8	Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35h
9	Traitement des informations	35h
10	Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	70h

Apprentissage de la pratique professionnelle

Les compétences pratiques s'acquièrent au cours des 4 stages d'une durée de 5 semaines sauf pour le dernier de 7 semaines. Ces périodes sont effectuées dans différents structures du champ sanitaire, social ou médico social, en établissement, en hospitalisation à domicile ou dans les services d'accompagnement et d'aide à la personne. Le parcours de stage comporte au moins une période auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique, et une période auprès de personnes âgées.

